



Milivin

PIECES A REUNIR POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE LOCATION

A) JUSTIFICATIFS DE REVENUS

- **Salariés du secteur privé**
 - o Attestation d'emploi **datant de moins d'un mois précisant le type de contrat et si le locataire est ou non en période d'essai ou de préavis suite à démission ou licenciement.**
 - o 3 derniers bulletins de salaire
 - o Dernier avis d'imposition

- **Retraités ou bénéficiaires d'une pension de réversion ou d'une allocation veuvage**
 - o Dernier décompte retraite
 - o Dernier avis d'imposition

- **Travailleurs non salariés**
 - o Avis d'inscription au répertoire des métiers ou extrait Kbis ou tout document justifiant de l'exercice d'une profession à titre libéral
 - o Dernier avis d'imposition

- **Fonctionnaires titulaires**
 - o Avis de nomination ou attestation d'emploi datant de moins d'un mois ou bulletins de salaire, démontrant que le locataire est titulaire
 - o 3 derniers bulletins de salaire
 - o Dernier avis d'imposition

- **Contractuels de la fonction publique**
 - o Avis de nomination ou contrat de travail ou attestation d'emploi datant de moins d'un mois, précisant le type de contrat de travail et la date d'embauche
 - o 3 derniers bulletins de salaire
 - o Dernier avis d'imposition

- **Intermittents du spectacle ou saisonniers**
 - o Dernier avis d'imposition
 - o Tout justificatif de la perception de revenus du travail dans les 3 derniers mois précédant la constitution du dossier locatif

- **Militaires de l'armée française**
 - o Certificat de position militaire
 - o 3 derniers bulletins de salaire
 - o Dernier avis d'imposition

- **Etudiants ou apprentis**
 - o Carte d'étudiant ou certificat de scolarité ou contrat d'apprentissage

Cabinet Milivin

36 rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 55 26 32
Fax : 01 39 23 00 11
contact@cabinet-milivin.fr



Milivin

B) JUSTIFICATIFS D'ALLOCATIONS, AIDES, PENSIONS, INDEMNITÉS, REVENUS FONCIERS

- **Pour les bénéficiaires d'allocations versées par la CAF ou la MSA**
 - o Copie des derniers relevés de droits, ou attestation provenant de l'organisme les versant et indiquant le montant alloué, ou simulation d'allocation effectuée sur le site internet de la CAF ou de la MSA par application des éléments du dossier locatif
- **Pour les bénéficiaires d'allocations et aides versées par Pôle Emploi**
 - o Une notification de droits provenant de Pôle Emploi
- **Pour les bénéficiaires d'indemnités versées provenant de la CPAM**
 - o Derniers relevés des indemnités versées provenant de la CPAM
- **Pour les bénéficiaires de pensions alimentaires ou prestations compensatoires**
 - o Copie du paragraphe commençant par « par ces motifs » du jugement de divorce, ou statuant concernant la pension, ou attestation de la personne qui verse la pension avec copie de sa pièce d'identité
- **Pour les locataires percevant des revenus fonciers**
 - o Copie du contrat de bail accompagné de justificatifs, notamment taxe foncière, attestation de propriété, avis d'imposition démontrant la perception de revenus fonciers

C) JUSTIFICATIFS DU GARANT

- **Pièces demandées en A) et/ou B) selon la catégorie dont relève le garant**
- **Justificatif de charges liées au logement personnel**
 - o Quittance de loyer, taxe foncière ou attestation d'hébergement à titre gratuit
- **Acte de caution dûment rempli**

D) JUSTIFICATIFS DIVERS

A FOURNIR POUR CHAQUE LOCATAIRE SIGNATAIRE DU BAIL, AINSI QUE POUR LE GARANT LE CAS ECHEANT :

- **Fiche de renseignements pour chaque locataire signataire du bail, ainsi que du garant le cas échéant**
- **RIB avec IBAN pour chaque titulaire du bail (ou RIB de compte joint), ainsi que du garant le cas échéant**
- **Copie de pièce d'identité délivrée par l'administration française (CI, Passeport, Carte de séjour), ou par un autre pays de l'Union Européenne**

Milivin

36 rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 55 26 32
contact@cabinet-milivin.fr
<http://www.cabinet-milivin.fr>

LORS DE LA REMISE DES CLES, UNE ATTESTATION D'ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION DEVRA ETRE FOURNIE